

TEMPS DE L'AVENT.

** Chaque Dimanche, tout l'Office est propre. – Les jours de Férie, aux Petites Heures, on reprend les antiennes des Laudes du Dimanche précédent. – À partir du Capitule, textes propres. – Ant. du Benedictus et du Magnificat propres à chaque jour ; lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la Férie par ces antiennes et l'oraison du Dimanche précédent, et à la Messe on ajoute les oraisons du Dimanche précédent. – À la fin de Complies, Antienne Alma Redemptoris Mater. **

1. **I^{er} Dimanche de l'Avent.**
 2. De la Férie.
 3. **St François Xavier, Prêtre.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife (commémoration de la Férie) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
 4. **Illation des reliques de N. B. Père St Benoît.** Mémoire de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes (commémoration de la Férie). – Après Vêpres, procession et vénération des Reliques de St Benoît.
 5. De la Férie.
 6. De la Férie. (*Premier Vendredi du mois.*)
 7. **St Ambroise, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure. (*Premier Samedi du mois.*) À Laudes, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (commémoration de la Férie) ; aux Petites Heures, tout du même Commun. – Vêpres du Samedi (*Antiennes des Laudes du II^{ème} Dim. de l'Avent ; Psaumes du Samedi*).
 8. **II^{ème} Dimanche de l'Avent.** Aux Vêpres, commémoration de l'IMMACULÉE-CONCEPTION.
 9. **IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA B. V. MARIE, Patronne principale de notre Congrégation.** Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Ste Vierge (*Ps. 109, 112, 121, 126*) ; commémoration de la Férie. – Après les Vêpres, procession solennelle en l'honneur de la Ste Vierge.
 10. De la Férie.
 11. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **St Damase Ier, Pape** : Antienne d'un Confesseur Pontife.
 12. De la Férie.
 13. **Ste Lucie, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Vierges (*Ps. 109, 112, 121, 126*) ; commémoration de la Férie.
 14. **St Jean de la Croix, Prêtre et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 24 Novembre*). À Laudes, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; commémoration de la Férie. Aux Petites Heures, tout du même Commun. – Vêpres du Samedi (*Antiennes des Laudes du III^{ème} Dim. de l'Avent ; Psaumes du Samedi*).
 15. **III^{ème} Dimanche de l'Avent, Gaudete.**
 16. De la Férie.
- * Du 17 au 23 Décembre inclus, il y a une série d'antiennes propres à chaque jour de la semaine, que l'on prend pour Laudes, les Petites Heures et Vêpres, tout en conservant les Psaumes de la Férie. En même temps, on a une série d'Antiennes de Magnificat propres, que l'on appelle Antiennes Majeures, ou, parce qu'elles commencent toutes par « O », les « O de l'Avent ». **
17. De la Férie. Antiennes propres. Au Magn., 1^{ère} Ant. Maj. : *O Sapientia.*

ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE DÉCEMBRE.

18. **Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent**, *Missus est*. Oraison, Antiennes et Messe propres. Au Magn., 2^{ème} Ant. Maj. : *O Adonai*.
19. De la Férie. Antiennes propres. À Laudes (et à la Messe), commémoration du **Bx Urbain V, Pape de notre Ordre** : Ant. d'un Confesseur Pontife. Au Magn., 3^{ème} Ant. Maj. : *O Radix Jesse*.
20. **Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent**. Oraison, Antiennes et Messe propres. Au Magn., 4^{ème} Ant. Maj. : *O Clavis David*.
21. **Samedi des Quatre-Temps de l'Avent**. Oraison, Antiennes et Messe propres. À Laudes, Ant. de Bened. propre au 21 Décembre : *Nolite timere* ; commémoration de **St Pierre Canisius, Prêtre et Docteur de l'Église** (voir au 27 Avril) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Vêpres du Samedi (*Antiennes des Laudes du IV^{ème} Dim. de l'Avent ; Psaumes du Samedi*). Au Magn., 5^{ème} Ant. Maj. : *O Oriens*.
22. **IV^{ème} Dimanche de l'Avent**. Au Magn., 6^{ème} Ant. Maj. : *O Rex gentium*.
23. De la Férie. Antiennes propres. Ant. de Bened. propre au 23 Décembre : *Ecce completa*. – Au Magn., 7^{ème} Ant. Maj. : *O Emmanuel*.
24. **Vigile de la Nativité du Seigneur**. Office et Messe propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. – Premières Vêpres de la NATIVITÉ DU SEIGNEUR.
25. **NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST**. Solennité de 1^{er} Ordre avec Octave. – En ce jour, on célèbre trois Messes ; à la Messe de l'Aurore, commémoration de **Ste Anastasie, Martyre**. – Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Antiennes et Psaumes propres.
26. **St ÉTIENNE, Premier Martyr**. Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration de l'Octave de Noël. Aux Vêpres, Ant. et Psaumes des Vêpres de Noël ; le reste de St Étienne ; commémoration de l'Octave.
27. **St Jean, Apôtre et Évangéliste**. Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration de l'Octave de Noël. Aux Vêpres, Ant. et Psaumes des Vêpres de Noël ; le reste de St Jean ; commémoration de l'Octave.
28. **Sts Innocents, Martyrs**. Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration de l'Octave de Noël. – Ières Vêpres, de la Fête de la Ste Famille : tout comme aux Vêpres de Noël ; Ant. du Magn. propre : *Dum medium*.
29. **Fête de la Ste Famille**. Fête de 3^{ème} Ordre. Tout l'Office se dit du Dimanche dans l'Octave de la Nativité (c'est-à-dire tout comme au jour de Noël, sauf les Antiennes de Bened. et de Magn., et l'Oraison).
30. **6^{ème} jour dans l'Octave**. Tout comme au jour de Noël.
31. **7^{ème} jour dans l'Octave**. Tout comme au jour de Noël. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **St Silvestre Ier, Pape** : Antienne d'un Confesseur Pontife. – Premières Vêpres de l'OCTAVE DE LA NATIVITÉ : Ps. des Fêtes de la Ste Vierge (*Ps. 109, 112, 121, 126*).